



SYMBIOSE  
ETUDE EXPERIMENTATION FORMATION  
AGROBIOLOGIE

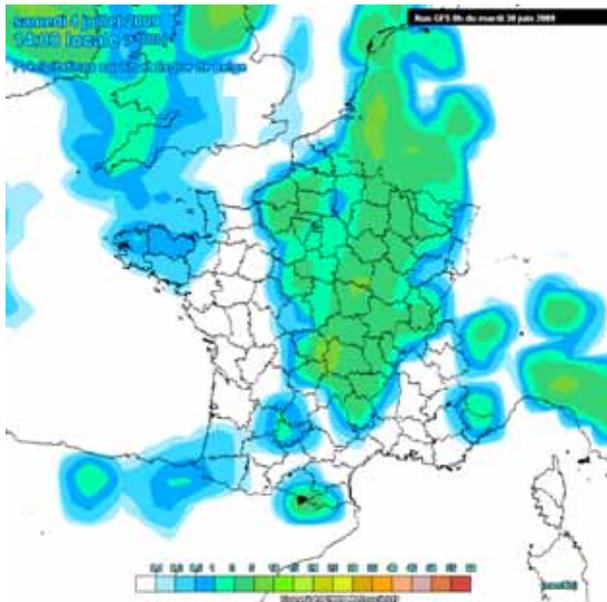
Le 30 juin 2009

## BULLETIN INDICATIONS SAISONNIERES 2009 N°7

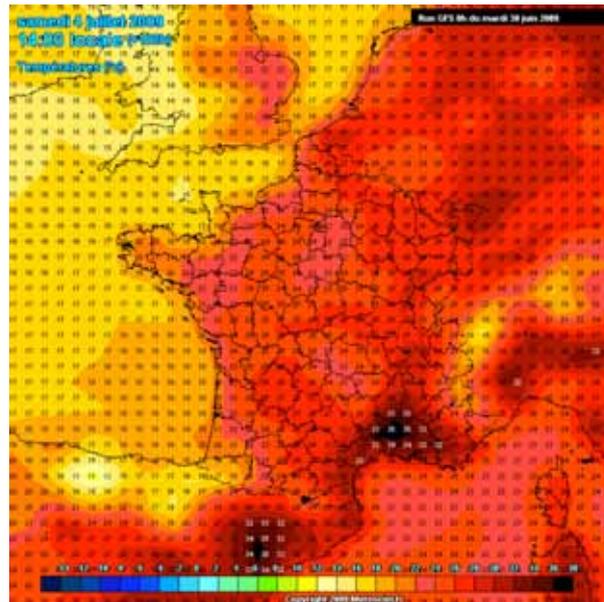
Bonjour à tous

### 1°- Météo des jours à venir et évolution de la végétation :

La semaine sera chaude avec des orages locaux parfois violents, mais un passage orageux plus conséquent (pluies de la Pleine Lune avec 2 à 3 jours d'avance sur le mardi 7 juillet). Ci-dessous les cartes de samedi 4 juillet vers 14 h 00 :



Précipitations sur 7 jours et demi



Températures sur 7 jours et demi

**Végétation :** Nous atteignons maintenant la fermeture de la grappe dans la majorité des situations. La végétation est en général belle avec nettement moins de décolorations de feuillage qu'il y a un mois (voir photo ci-contre de la même parcelle que celle du bulletin n°5), mais les conditions locales (entre autres l'humidité du sol) peuvent influencer. Les grappes sont généralement plus longues que l'année dernière.

**Maladies :** Sur le plan du Mildiou, la situation est très hétérogène et dépend essentiellement du positionnement du traitement par rapport à la lune (et donc aussi par rapport aux précipitations contaminantes, **puisque vous savez maintenant qu'elles sont le plus souvent liées aux Nouvelle et Pleine Lune**) et bien sûr de l'application ou non du « microbien » et l'utilisation ou non du Silicivire ou du Silizinc.

La période la plus critique de ce point de vue a été **la Pleine Lune du dimanche 7 juin** qui s'est accompagnée de pluies chaudes et assez fortes, dont très contaminatrices.

- Lorsque vous avez appliqué systématiquement un traitement avant les changements de temps liés aux NL et PL, vous avez peu ou pas du tout de maladie, et ceci même si vous n'avez pas appliqué le « microbien » !...
- Lorsque vos traitements n'ont pas tenu compte de la lune, et même si vous avez traité souvent, vous avez des taches de Mildiou sur jeunes feuilles, avec parfois une descente sur grappes par des « gouttières ». Ceux d'entre vous qui sont dans ce cas, mais qui ont appliqué le « microbien » ont toutefois vu la maladie sécher plus vite que les autres. De



Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19 [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr)

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B

S. G. M. I. D. O. F. 71160 SAINT AGNAN

*même, l'accompagnement des bouillies avec SILICUIVRE ou SILIZINC a réduit la virulence par rapport à des traitements « contact » classiques et a évité en particulier la descente sur grappes...*

Nous avons un cas dans le Centre où un d'entre vous a dû passer un traitement chimique sur les vignes sans « microbien » alors qu'il a été inutile là où le « microbien » était appliqué.

**Il apparaît donc clairement que le traitement suivant le cycle lunaire augmente la qualité de votre résultat et peut même vous faire économiser des traitements. Il vous permet d'anticiper les périodes à risque dès le début de l'année et donc de mieux prévoir votre travail.**

**Quel que soit votre programme, nous vous recommandons vivement de bien traiter avant la prochaine Pleine Lune, c'est-à-dire à la fin de cette semaine (jeudi 2 ou vendredi 3 juillet) !**

**Insectes :** Nous sommes maintenant à l'approche des traitements 2<sup>ème</sup> génération dans les zones à Cochylys. Le traitement devrait théoriquement intervenir maintenant, mais il vaut mieux attendre que les pluies soient passées (voir plus bas).

**Le Brix de la plante** Nous notons une différence notable par rapport aux années antérieures : le Brix sur grumes est généralement élevé : de l'ordre de 6 à 7, ce qui est rare à ce stade. La différence entre témoins et modalités « microbiennes », dans nos essais OSEO, est à l'avantage des modalités, mais surtout sur grumes et pas toujours sur pétiotes. L'année dernière, nous observions bien ce phénomène, mais seulement fin juillet. **Ceci nous donne à penser que l'année sera plutôt plus précoce que nous ne le pensions...**

## 2°- Conséquences pour les semaines à venir :

### 1. Mildiou et Black Rot :

Compte tenu de la pression actuelle, nous préférons rester dans une bouillie base SILICUIVRE ou SILIZINC, c'est-à-dire : **BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha + SOUFRE BIOFA ou SODIEX 8 kg/ha + SILICUIVRE ou SILIZINC 1,5 litre/ha + MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha. Dose de cuivre/ha : 395 grammes avec Silicuvre, 300 grammes avec Silizinc.** Le SILIZINC est à préférer dans les sites à Black Rot.

En cas de Mildiou présent (voir ci-dessus), montez la **BOUILLIE BORDELAISE à 3 kg/ha** et complétez avec **SILICUIVRE ou SILIZINC 2 litres/ha, soit 725 grammes/ha de cuivre avec Silicuvre, 600 grammes/ha avec Silizinc.** Cette application vous donnera un effet plus net et plus durable que la solution « classique » avec Hydroxyde de cuivre.

### 2. Oïdium :

Pression maintenant assez forte en secteurs sensibles (hygrométrie et chaleur conjuguées), mais les soufres agissent bien. Attention toutefois si vous n'avez pas suivi le rythme lunaire ! (il a aussi une incidence sur l'Oïdium).

Le dernier poudrage ALGOSOUFRE ou ALGOCUIVRE (25 kg/ha) est maintenant pertinent, mais nous vous conseillons de ne le faire que la semaine prochaine (après les pluies) s'il n'a pas encore été appliqué. En effet, **priorité cette semaine à la pulvérisation d'avant Pleine Lune !**

**En cas d'Oïdium déclaré, appliquez sans tarder dans les parcelles concernées SILIBRIX à 2 litres/ha.** Les conditions chaudes et ensoleillées lui sont favorables. Pour ceux qui maîtrisent bien la préparation du STILAC, il pourrait être utile dans le renouvellement ultérieur de la pulvérisation (Quantité : toujours 3 kg/ha avec une demi-dose de Soufre)..

### 3. Botrytis :

Compte tenu du risque orageux chaud de la fin de cette semaine, une adjonction de **CALCICOLE 2 litres/ha** à votre bouillie serait utile. **Dans ce cas, supprimez le SILICUIVRE ou le SILIZINC** (le Calcicole contient aussi de l'amidon et a un effet comparable sur la pénétration du cuivre de la BB associée). L'utilisation du CALCICOLE n'est pas utile si vous poudrez avec ALGOCUIVRE ou ALGOSOUFRE.

En cas de pression Botrytis, vous pouvez appliquer le **CALCICOLE à 4 ou 5 litres/ha, dirigé sur les grappes**, mais alors en traitement spécifique.

En cas de risque important, rajoutez le **SERENADE** à la bouillie habituelle, sans rien changer à ses autres composants. En effet, l'humidité du week-end pourrait le rendre actif (cette spécialité a besoin d'être appliquée en conditions humides).

#### 4. Insectes :

Le traitement du Ver de la grappe 2<sup>ième</sup> génération est maintenant imminent. Il faut le faire avec la bouillie habituelle : **XENTARI 750 grammes + Sucre 750 grammes**. Mais, comme le produit peut être lessivé par les pluies orageuses du week-end à venir, il vaudra mieux appliquer ce traitement **la semaine prochaine après les pluies**. Faites-le de préférence seul. Pour les zones à Eudémis, il faut encore attendre quelques jours de plus.

#### 5. Carences :

Si vous observez des carences potassiques ou des décolorations de feuilles âgées (surtout en cépages rouges), n'oubliez pas qu'une simple carence en Bore peut en être à l'origine. Le Bore a une profonde action sur le métabolisme de la plante (voir plus loin). Nous vous conseillons dans ce cas, même après la nouaison, de rajouter du MYR BORE 2 litres/ha à votre bouillie.

#### 3°- Travail du sol :

Veillez bien à ne travailler votre sol **qu'après avoir traité et non avant**, ce qui veut dire la semaine prochaine seulement dans la plupart des cas. Rappelons que le travail du sol favorise les inoculations de maladies, surtout s'il est suivi par une pluie !

**Prévoyez d'arrêter tous les travaux de sol à partir de la mi-juillet, soit 5 à 6 semaines avant le début des vendanges. Cette précaution vous diminuera considérablement la pression du Botrytis !**

Merci de votre intérêt et de votre fidélité.

L'équipe de SYMBIOSE  
Noël – Robert – Jacques

*La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Notre responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Nous ne revendiquons donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant l'annexe I du règlement CE 2092/91 modifié, en cas de danger immédiat menaçant la culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II-B du règlement.*